

---

## **NOUVELLES SUR LE COTON – 29 mai 2006**

### **Des documents de référence aux modalités : un chemin semé d'embûches**

---

Les Ministres du Commerce ont saisi l'occasion des deux jours de réunion du Conseil de l'OCDE au niveau ministériel pour se rencontrer et discuter de l'état d'avancement du cycle de Doha et pour dégager des pistes permettant de sortir d'une situation qu'il faut bien qualifier de relativement frustrante.

En évaluant la situation du cycle de Doha telle qu'elle s'exprime sur le terrain des négociations depuis quelques semaines, on a nettement l'impression que les quelques avancées remportées par les Membres depuis Hong Kong ont été désormais contrebalancées par autant de reculades. On peut résumer ainsi l'ambiance à laquelle les Ministres ont dû faire face à Paris:

- Le document de référence du Président de l'agriculture sur les produits spéciaux, publié le 4 mai, a empoisonné une relation déjà tendue entre Membres en développement et Membres développés. Ce document conclut fondamentalement qu'avec la proposition fixant à 20% les lignes tarifaires admises à bénéficier d'une exemption au titre des "produits spéciaux", un Membre en développement 'typique' pourrait couvrir plus de 90% de la valeur de son commerce d'importation.
- Le Président de l'agriculture a publié le 11 mai le document de référence sur les produits sensibles. Ce document a relancé la discussion sur le nombre de lignes tarifaires passibles de tarifs et susceptibles d'être désignées comme "produits sensibles". Comme l'a déclaré le Président, l'écart actuellement proposé, qui va de 1% à 15% des lignes passibles de tarifs, constitue un véritable fossé. Tout comme pour l'exemption au titre des produits spéciaux mentionnée plus haut, l'extrémité supérieure des chiffres de la ligne tarifaire des produits sensibles permettrait de couvrir des parts très importantes du commerce agricole total des Membres développés 'typiques'.
- Dans la discussion sur la concurrence à l'exportation et l'aide alimentaire, une alliance contre nature entre les fournisseurs et les bénéficiaires de l'aide alimentaire a éclipsé l'argument selon lequel la production d'aliments et de cultures de rente constituent, en liaison avec la liberté des échanges agricoles, l'instrument **numéro un** pour lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire

dans les zones rurales des pays les moins avancés – où l'on trouve justement près de 80% des pauvres et des affamés du monde.

- Le retrait des négociations a été évoqué comme une option africaine par une organisation caritative internationale. Cette proposition a provoqué d'intenses débats, traduisant l'état d'esprit d'un grand nombre de négociateurs.
- On ne ressent chez aucun Membre important l'existence d'un leadership vigoureux et visible: chez la plupart d'entre eux, les priorités continuent à dépendre du front intérieur, pas seulement en matière commerciale – ce qui vaut tant pour les Membres développés que pour les Membres émergents.

A Paris, les Ministres se sont bornés à constater que

*“... Une heureuse conclusion des négociations stimulerait considérablement l'activité économique au niveau mondial, et dans les pays en développement en particulier, et renforcerait la crédibilité du système multilatéral. Le temps est compté et les échéances ne peuvent plus être repoussées. Ils s'engagent en conséquence à rechercher dans les semaines à venir des solutions qui régleraient de façon équilibrée tous les dossiers des négociations, qu'il s'agisse de l'agriculture, de l'accès aux marchés pour les produits non agricoles, ou des services. Cela devrait permettre une avancée décisive dans la voie de la libéralisation des échanges et du renforcement des règles multilatérales. Les Ministres reconnaissent que l'action dans ce sens devrait être poursuivie au-delà de la conclusion du programme de Doha, en particulier pour ce qui est des secteurs et des pays où subsistent de grandes possibilités de libéralisation. ...”*

En bref, les Ministres ont révisé leurs attentes à la baisse et ont relancé une récente spéculation allant dans le sens d'un résultat plus modeste en décembre 2006, qui devrait néanmoins être suivi par un processus de négociation “permanent”.

Avant la réunion de Paris, le Président des négociations agricoles avait annoncé de nouveaux documents de référence abordant le soutien interne au titre des catégories bleue et verte ainsi qu'un autre sur les engagements globaux de réduction pour le soutien ayant des effets de distorsion des échanges. Il avait également esquissé des approches possibles pour le texte sur les modalités qu'il rédigerait. La première serait un texte unique entre crochets; la deuxième consisterait à exposer des scénarios parallèles. Il semble que le Président envisage de laisser évoluer les documents de référence en direction d'un texte sur les 'modalités', processus déjà en cours et qui devrait s'intensifier au mois de juin.

#### **Incidences pour le coton:**

Lors des récentes discussions, le coton a été, dans une certaine mesure, mis sur la touche. Toutefois, l'importance de l'initiative sur le coton comme symbole du commerce en faveur du développement dans le cycle de Doha a pris un poids croissant.

Les documents de référence évoluant désormais en direction d'un projet de modalités, le C4 doit accorder la plus grande priorité à garantir que le traitement spécifique, ambitieux et rapide du coton se traduise dans le texte sur les modalités. L'attention doit se concentrer sur le pilier du soutien interne: en ce qui concerne les modalités au titre de la catégorie orange, les propositions de formule et de période de base telles qu'introduites par le C4 le 1<sup>er</sup> mars doivent devenir une partie intégrante des modalités. S'agissant du soutien ayant des effets de distorsion des échanges au titre de la catégorie bleue, il faut que le C4 garantisse un texte approprié sur les modalités. Ce résultat peut être atteint, selon l'orientation que prendront les négociations, avec l'une des approches suivantes:

- en introduisant des disciplines spécifiques concernant le plafonnement par produit;
- par le biais d'autres mesures traitant de la concentration de la catégorie bleue sur un petit nombre de produits;
- en introduisant des disciplines de la catégorie bleue propres au coton; cela, en l'absence de toute discipline de la catégorie bleue propre à tel ou tel produit.

A défaut d'accepter des disciplines adéquates dans la catégorie bleue, toute discipline dans le soutien de la catégorie orange, qui a le plus d'effets de distorsion des échanges, risque de ne pas avoir d'impact sur le soutien effectif aux planteurs de coton et à la production de coton dans les pays de l'OCDE. En fin de compte, le signal de marché aboutissant à la réduction des superficies de coton non compétitives aux Etats-Unis et en Europe courrait le risque d'être englouti par les mesures de soutien interne.

Les pays d'Afrique seraient bien avisés de compléter l'"acquis' dans l'accès aux marchés et la concurrence à l'exportation (franchise de droits et absence de contingent pour les PMA; élimination de toutes les formes de subventions aux exportations d'ici la fin de 2006) par des objectifs spécifiques pour l'accès en franchise de droits aux marchés des pays en développement, puisque ces marchés sont et deviendront de plus en plus les principaux marchés d'importation du coton du monde en raison de la délocalisation de la production de textile vers ces pays.

---

IDEAS Centre offre des services de conseils de politique générale aux gouvernements des pays en développement et en transition dans les domaines du commerce international, du développement et de la gouvernance économique. En liaison avec l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), IDEAS Centre aide les pays à faibles revenus à défendre leurs intérêts commerciaux et ainsi à mettre à profit leur appartenance à l'OMC d'une manière favorable à leur développement.

Nos précédentes notes d'information sont accessibles sur notre site:  
[www.ideascentre.ch](http://www.ideascentre.ch)

IDEAS Centre, 10, rue de l'Arquebuse, 1204 Genève, Suisse

T +41 22 807 17 40, F +41 22 807 17 41